l'academie ne peut pas quant a de rien faire cette année a vos a l'année prochaine

A Monsieur

Le premier Chirurgien du Roy,
President de l'academie Royale de
Chirurgie.

ACADÉMIE

IV 1132

Monsieur

Jacques Nicolas François, huissier de l'academie Royale de chirurgie vous represente tres humblement que suivant la deliberation du Comité du 20 janvier 1752. Il lui a été accordé la somme de Deux Cens Livres pour toutes les avances, peines, Courses et autres fournitures dont il a l'honneur d'y joindre le détail, qu'il est obligé de fournir a toutes les séances de l'academie.

xxbm. Cotte Lxbj.

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C___ M___

1°. Le Bois pendant tout l'hiver, a Commencer depuis la fin d'octobre jusqu'au mois d'avril, tant dans le poêle que dans la cheminée, trois quarts d'heure avant la fin de la séance.

2°. De la Bougie pendant l'hiver, il y en a huit a la fois.

3°. de la chandelle il y en a sept a la fois.

4°. plusieurs feuilles de Papier chaque

ARC 11
d. 37

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C N

Jour pendant toute L'année avec les plumes, Encre et poudre

5°. Les Courses pour les assemblées des Comités chez Monsieur le Directeur deux fois la semaine pour la lecture des memoires pour le prix depuis le Commencement de L'année Jusqu'a la seance publique. et ensuite des Comités ou pour les affaires de L'academie ou pour la lecture des memoires lorsqu'on travaille à l'impression desdits memoires.

6°. des lettres envoyées de la part de Monsieur Le Secretaire pour porter a M.rs de L'academie pendant L'année.

7°. Pour le linge dont on peut avoir Besoin Lorsqu'on apporte quelques Pieces pour montrer a L'academie, etc pour essuyer les mains a Messieurs de L'academie

8°. Pour mes peines et soins les jours des Seances qui sont de Deux heures entieres et qui n'etoient pas si longues avant le dernier Reglement du 18 mars 1751.

9°. Il a l'honneur de representer aussy a Monsieur, que les comités qui se tenoient Chez Monsieur Le Directeur se tiennent presentement a L'academie, Ce qui luy fait de plus une augmentation de Depense qui n'est point compris dans le detail cy dessus. Il

espere une augmentation de Ses Guges
En consequence de Ses representations
qui Sont a la connoissance de Messieurs
Les officiers

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C N

nous certifions l'exposé cy dessus veritable, —
et nous supplions monsieur notre President
d'avoir égard aux iustes representations de françois.

Bauvin houstet morand
foubert Louis Andouillé

Monsieur Le premier Chirurgien du Roy m'ayant
accordé La somme de deux cent livres pour
Gratification, je Reconnois que Monsieur foubert
Tresorier m'a payé lesdits deux cent livres. dont
quittance a paris ce vingt huit mars 1763 —

Jn françois

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE